

PROJET Pédagogique

PERISCOLAIRE

2022 / 2023

LES ISLES

**Maison de la Culture
& des Loisirs de Metz**

Table des matières

1/ Objectifs pédagogiques.....	3
1.1/ Les liens avec le Projet Éducatif municipal (PEDT).....	3
1.2/ Les liens avec le Projet Éducatif de la MCL.....	5
1.3/ Les objectifs pédagogiques.....	6
2/ Modalités de fonctionnement de l'accueil périscolaire.....	13
2.1/ Les moyens.....	13
2.2/ Les activités.....	15
2.3/ Projets d'ateliers thématiques.....	19
2.4/ La répartition des temps respectifs d'activités et de repos.....	20
2.5/ L'accueil type.....	21
2.6/ Le règlement intérieur.....	22
2.7/ La communication du projet.....	22
3/ Modalités de participation des mineurs.....	22
4/ Mesures envisagées pour l'accueil des mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps.....	23
5/ Modalités de fonctionnement de l'équipe.....	24
5.1/ Les qualifications et les exigences.....	24
5.2/ Les rôles et places de chacun.....	26
5.3/ Plan de formation prévisionnel des équipes.....	28
6/ Partenariats.....	29
6.1/ Avec les associations locales.....	29
6.2/ Avec les intervenants.....	29
6.3/ Avec les parents.....	30
6.4/ Avec les écoles et les professeurs.....	30
6.5/ Avec les Institutions et les financeurs.....	30
7/ Modalités d'évaluation de l'accueil.....	31
7.1/ Avec l'équipe.....	31
7.2/ Avec les enfants.....	31
7.3/ Avec les parents.....	32
7.4/ Avec les différents partenaires.....	32

1/ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1.1/ Les liens avec le Projet Éducatif municipal (PEDT)

- ✓ Améliorer l'information et renforcer le dialogue avec la communauté éducative

Nous inscrivons notre démarche dans une logique de cohésion avec les différents partenaires tant éducatifs que financiers : l'École, la famille, la Ville de Metz, la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle.

Notre projet d'animation vise ainsi à pérenniser des espaces de dialogue entre les acteurs de la communauté éducative (les parents, les enseignants, les associations impliquées) et à rendre le plus lisible possible les actions que nous mettrons en œuvre au quotidien en direction de l'enfant.

Le projet pédagogique conçu pour l'année par l'équipe périscolaire, sera mis à disposition des parents sur site. Un planning sera affiché chaque semaine afin que les parents et les enfants puissent suivre en temps réel les activités du périscolaire.

L'affichage sera fait sous forme d'un semainier, clair et en couleur, agrémenté d'illustrations, réalisées par les enfants, qui permettront aux plus petits de comprendre la nature des activités. Il pourra être complété par des rébus ou des textes décrivant les futurs ateliers et intervenants afin d'impliquer les parents et leur permettre d'évaluer la qualité des contenus et des propositions du périscolaire.

Le site de la MCL sera utilisé au mieux afin de relayer l'information en direction des familles.

La MCL participera activement aux rencontres relatives aux évaluations du PEDT et à son évolution, renforçant ainsi à son niveau la cohérence éducative sur le territoire.

- ✓ Améliorer l'organisation et la prise en charge de l'enfant

Afin que l'enfant puisse s'exprimer sur l'accueil, nous organiserons des temps d'échange ou forums. Organisés sous la forme de petits jeux et d'échanges, ils seront mis en place à la fin des différentes activités, par petits groupes. Les enfants pourront faire part de leurs impressions sur les activités. Ces forums permettront de « sonder » les envies des enfants, et d'organiser les futures activités en concertation. Nous essaierons d'intégrer tous les enfants aux débats et aux choix ; chacun devant pouvoir s'exprimer.

Une « échelle d'activité » permettra aux enfants de donner leurs avis et de choisir leur activité. A l'aide d'étiquettes qu'ils auront réalisé, ils pourront organiser leur temps d'accueil, et donner leur avis par un système d'image de météo. Cette mise en place permettra à l'équipe pédagogique d'évaluer le niveau de fatigue et de s'adapter au groupe.

Le « mur des Enfants » leur donnera la possibilité de s'exprimer par le biais de dessins ou de textes courts, afin que chaque enfant puisse faire comprendre son ressenti. Une concertation

hebdomadaire en équipe permettra d'effectuer un débriefing sur l'expression des enfants et d'apporter les améliorations ou les changements nécessaires. Ceci afin de réévaluer l'attention qu'il faut porter à chaque enfant et de mesurer la nécessité d'accentuer le dialogue avec les parents. Les animateurs en charge des enfants devront être réactifs afin que l'accueil périscolaire reste un lieu rassurant, convivial, où la parole de l'enfant est entendue et respectée.

Les enfants de maternelles participeront quotidiennement à une météo de la journée, grâce à laquelle ils pourront exprimer leurs sentiments. Cette dernière se manifestera sous la forme d'un visage à « expressions variable » et d'une « roue de la météo ».

- ✓ Renforcer les liens entre les différents temps de vie de l'enfant

Les liens pédagogiques construits depuis 2015 nous permettent de participer aux conseils des écoles des Isles. Lors de nos temps d'accueil, nous nous efforçons de maintenir des échanges réguliers avec l'équipe pédagogique et technique des écoles.

Au centre du quartier, la MCL offre la même qualité d'animation et les mêmes encadrants sur ses différents accueils : Le périscolaire du soir, les mercredis et les vacances. L'enfant bénéficie ainsi d'un univers familier et rassurant quel que soit le temps d'animation vécu. L'augmentation régulière de nos effectifs indique que la MCL bénéficie maintenant d'un service « Enfance-jeunesse » reconnu au sein du quartier.

De plus, une partie de l'équipe pédagogique de la MCL est employée pendant la pause méridienne dans les différentes cantines scolaires de la ville de Metz. Cela facilite la cohérence de nos actions éducatives même si malheureusement, les heures de travail des différents acteurs du périscolaire de la journée ne permettent pas encore de réelle mise en commun.

- ✓ Enrichir les temps d'accueil du matin, de la pause méridienne et du périscolaire du soir

Nous proposons une prise en charge spécifique des enfants, en favorisant les petits groupes et dans la mesure du possible en séparant les enfants de maternelle et d'élémentaire.

Dans le cadre de nos propositions d'ateliers thématiques, nous travaillerons avec différents artistes intervenants de la MCL tels que des musiciens, danseurs, chorégraphes, comédiens, metteurs en scène, vidéastes, plasticiens (origamiste, peintre, sculpteur...) et marionnettistes.

Les interventions mises en place dans le cadre du périscolaire du soir s'inscrivent dans une logique de création et de découvertes. Les ateliers spécifiques seront construits en lien avec les différentes thématiques pédagogiques et culturelles proposées par l'équipe d'animation.

De nombreux intervenants de la MCL sont déjà engagés dans le cadre du programme Entr'Act de la ville de Metz. Cet aspect facilite les contacts, la cohérence pédagogique et le développement de projet spécifique avec les enfants en amont et/ou en aval des différents accueils.

1.2/ Les liens avec le Projet Éducatif de la MCL

La Maison de la Culture et des Loisirs se situe au cœur du quartier des Isles, dans la partie nord du centre-ville messin. Notre secteur d'intervention est prioritairement le quartier des Isles sur lequel est située l'école des Isles.

Au sud de la Moselle, les 6630 habitants du quartier des Isles sont en majorité des couples et des célibataires. Ils sont plutôt jeunes, locataires de leur logement (75 %) et ont des revenus assez faibles en moyenne (20000 euros par ménage). Il s'agit ici d'une moyenne, les revenus en question s'inscrivant vraisemblablement dans une fourchette large. Le quartier, situé à proximité immédiate du centre-ville de Metz, est plutôt calme et il y a assez peu de commerçants pour le moment. Ce quartier est très animé en journée par de nombreux lycéens fréquentant le Lycée Fabert, le Lycée Anne de Méjanès et les écoliers de l'école des Isles.

Par ailleurs, la proximité immédiate de l'Université est un atout du quartier et explique les nombreux commerces de restauration rapide. Les Isles est un quartier actuellement en mutation profonde : de nouvelles familles s'installent encore dans les locaux laissés vacants par l'ancienne manufacture des tabacs et réhabilités en logements neufs. Cela est de nature à revitaliser profondément ce secteur. Par ailleurs, le Mettis a engendré la création d'espaces piétonniers, d'espaces de promenades et d'une nouvelle place (Nelson Mandela) qui transfigurent le quartier et le redynamisent.

École des Isles

Cette école accueille un effectif global de 215 enfants répartis en maternelle et en primaire.

La participation de la MCL à l'accueil périscolaire vise à intégrer la MCL et le projet d'éducation populaire et artistique qu'elle porte au cœur même du quartier. Les buts poursuivis par l'association sont ceux de toute MJC : « Offrir à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. A cet effet, elle peut mettre à disposition de la population, dans le cadre d'installations diverses [...], avec le concours d'éducateurs permanents ou non des activités créatives et éducatives variées : physiques, pratiques, intellectuelles, artistiques, sportives, économiques, civiques, sociales, etc.... La MCL est laïque, ouverte à tous et s'interdit toute attache avec un parti ou une confession ».³

Bien que connue au delà des frontières de la ville, la MCL a pour vocation d'être une maison de quartier ouverte à tous et fédératrice. Le fait d'animer l'accueil périscolaire du soir permet de renforcer cette identité auprès des enfants, futurs adolescents et auprès des parents, citoyens potentiellement actifs. Par ailleurs, la MCL développe depuis plusieurs années des centres aérés à

³ Extrait des articles 2, 3, 4 et 5 des statuts de la Maison de la Culture & des Loisirs de Metz

travers ses ACM⁴ de vacances « L'Enfance de l'Art ». Elle propose aussi des stages artistiques thématiques pour les 6-15 ans et met en œuvre plus de 20 ateliers chaque année dans le cadre des animations estivales organisées par la Ville de Metz. La MCL souhaite être porteuse sur les quartiers des Isles et Fort-Moselle d'une cohérence pédagogique d'ensemble sur la globalité de ces actions en direction du jeune public, animations périscolaires incluses.

1.3/ Les objectifs pédagogiques

Suite à la nouvelle organisation du temps scolaire sur 4 jours, la mairie de Metz a mis en place un accueil périscolaire accessible à tous sur le temps libéré du mercredi matin. La mise en place de ce nouveau service a été facilitée par les relations de travail déjà existant entre la mairie de Metz et la MCL. La mairie gère par l'intermédiaire de la MCL, l'accueil du mercredi matin. Le mercredi à partir de midi est considéré comme mercredi éducatif géré par la Mcl. Notre équipe d'animation s'efforcera de rendre cette manœuvre totalement invisible pour les enfants, ils seront toujours encadrés dans les mêmes locaux et par la même équipe. Nous proposons un projet réfléchi qui assure une continuité en lien entre le projet du mercredi éducatif et celui du matin, un projet qui englobe le fonctionnement du mercredi dans son ensemble.

L'organisation de la journée se construira sur les bases du projet éducatif de la ville de Metz et de l'organisateur MCL en s'appuyant sur les spécificités liées du public.

L'accueil s'axera sur quatre intentions éducatives :

- Encourager l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant.
- Développer la solidarité
- Sensibiliser les enfants sur l'écocitoyenneté, le respect des autres et de l'environnement qui nous entoure.
- Développer les compétences de l'enfant à travers les arts vivants

Notre intention est de développer chez les enfants un esprit d'ouverture pour qu'ils s'interrogent et questionnent les plus grands sur le monde qui les entoure. S'approprier les règles de vie en société, tout en s'amusant. Les enfants sont très sensibles au fait qu'on les prenne au sérieux, ils ont des choses à dire et à se dire. C'est pourquoi nous les invitons à s'exprimer, à écouter l'autre et à penser par eux-mêmes. En proposant cette pédagogie active qui s'appuie sur le débat d'idées, notre programme apprend aux enfants à trier l'information et les éveille à une conscience citoyenne. Nous leur donnons les clés pour être acteurs dans la construction du vivre-ensemble dans la société actuelle mais aussi (et surtout), dans celle de demain.

A travers les arts vivants, nous souhaitons également communiquer une fibre artistique et permettre un épanouissement personnel de chacun. Dans ce but nous souhaitons mettre en place des ateliers autour des arts du cirque, des arts plastiques en lien avec la médiation culturelle de la MCL mais également avec la ville de Metz.

4 ACM : Accueils Collectifs de Mineurs

- Encourager l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant

Objectif 1 : Permettre à chaque enfant d'être acteur de son temps d'accueil.

Opérationnel :

- Chaque enfant aura pris la parole individuellement au moins une fois par jour lors d'un forum ou tout autre temps en commun. Ceci doit lui permettre de gagner confiance en lui ainsi que d'exprimer son avis sur certains sujet que ce soit de la vie quotidienne, ou en lien avec les activités proposées.
- Au moins une fois par semaine les enfants proposeront une liste d'activités avec l'aide des animateurs.
- Chaque jour, tous les enfants seront en partie acteurs de leur temps d'accueil en choisissant eux-mêmes certaines d'activités, parmi la liste d'activités proposée précédemment.

Moyens :

- Organisation régulière de forums, durant lesquels les enfants sont libres de s'exprimer concernant leurs attentes, envies, regrets, ressentis.
- Des activités multiples pour lesquelles les enfants auront le choix.
- Proposer des activités diversifiées en autonomie sur les temps d'accueil et les temps libres. (coin lecture, jeux de société, dessins, chant, petits ateliers manuels).
- Mise en place d'un support technique tel que «boite à idées» permettant aux enfants de proposer des activités et animations.
- Elaborer une partie des plannings d'animation avec les enfants pour qu'ils prennent vraiment part à leur temps de loisirs.
- Réfléchir à l'organisation des salles d'activités afin d'aménager l'espace de façon à ce que les enfants puissent, quand ils le souhaitent, avoir accès librement au matériel pédagogique (dessin, jeu de société, lecture ...) et s'isoler seul ou en petit groupe.
- Permettre à l'enfant de ne rien faire, dans la limite de sa sécurité.

Critères d'évaluation de la réussite de l'objectif :

- Tous les enfants auront pris la parole en groupe au moins une fois par jour, pour exprimer leur avis sur une activité, sur le temps passé en accueil et s'exprimer sur leur ressenti et suggérer au moins une idée, une activité.

Objectif 2 : Inciter, encourager et assister chaque enfant dans le fonctionnement et l'organisation de la vie quotidienne.

La participation de l'enfant est un bon moyen de permettre aux enfants d'accéder à une certaine

autonomie et de se sentir un peu plus responsable. L'autonomie est envisagée pour chaque enfant dans la mise en pratique des moments quotidiens (accueil, goûters, activités, temps calmes, passage aux toilettes, etc ...) et dans la mesure de ses capacités. La responsabilisation s'applique également en fonction des capacités, au cours des différents moments d'activités. Les enfants sont impliqués dans le projet, soit par un échange important entre eux, soit par un échange avec les adultes, ainsi l'enfant se sent considéré, respecté et valorisé. De cette manière il prend confiance en soi, une clef fondamentale de son développement et de son épanouissement personnel.

Opérationnel :

- Chaque enfant participera tous les jours au rangement des tables après le goûter, de ses vêtements, de son sac d'école.
- Après chaque activité (matériel d'activité, jeu de société, livres...) l'enfant participera au rangement du matériel.

Moyens :

- Mise à disposition d'espaces de rangement.
- Mise à disposition de crochets, portes manteaux à la hauteur des enfants, avec des étiquettes à leur prénom.
- Mise en place d'un temps d'accueil qui permet à l'enfant de s'installer à son rythme.
- Proposer une relaxation pour les enfants qui en ont besoin.
- Des animateurs disponibles et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé.
- Permettre à l'enfant de devenir responsable d'un objet (jeu, matériel, bibliothèque...) ou d'un moment de la journée. Désigner un enfant qui en soit le référent auprès des autres enfants.
- Valoriser les progrès des enfants.
- Être juste dans cette valorisation pour qu'elle soit bénéfique au groupe : valoriser chaque enfant en fonction de ses efforts et sa volonté de progresser en s'adaptant aux compétences et capacités de chacun.
- Mettre en place une signalétique permettant de se repérer pour ranger correctement.

Critères d'évaluation de la réussite de l'objectif :

- L'enfant sera inscrit volontairement sur le tableau de responsabilité chaque jour. Il participera à chaque tâche dès que cela sera nécessaire, sans que l'animateur ait besoin systématiquement lui rappeler.
- Tous les prénoms des enfants seront notés sur le tableau des savoirs- faire à la fin de la semaine.

➤ Développer la socialisation

Objectif 1 : Aider chaque enfant à trouver une place au sein du groupe

L'intégration dans un groupe n'est pas chose facile pour tous les enfants. L'équipe veillera par tous les moyens à ce que chaque enfant s'intègre pleinement.

Opérationnel :

- Chaque enfant sera pleinement intégré au sein du groupe, du début jusqu'à la fin de l'accueil.

Dans la société l'individu ne peut pas se réaliser sans tenir compte des autres individus qui l'entourent. Il a besoin de travailler avec eux d'avoir des relations sociales. Les groupes ayant des activités communes permettra aux enfants de développer des notions telles que l'entraide, le respect des autres, le travail en groupe et d'identifier les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Moyens :

- Jeux de présentation dès le début
- Organiser des temps de discussions, forum, bâton à paroles.
- Donner des responsabilités afin que l'enfant se sente intégré.
- Accompagnement et disponibilité des animateurs, être à l'écoute de chaque enfant.
- Mise en place d'activités mixtes et des rencontres entre les différents groupes sur certaines activités (grands jeux, temps calmes,...) mais également avec d'autres enfants fréquentant d'autres structures, en proposant des rencontres autour de jeux de société, sorties communes etc.
- Impulser des actions de solidarité et d'entraide : jeux de coopération.

Critère d'évaluation de la réussite de l'objectif :

- Aucun enfant ne restera à l'écart durant l'accueil. Chacun aura trouvé sa place dans le groupe.
- Chacun se sera fait au moins un copain/une copine.

➤ Développer la solidarité, le respect des autres et de l'environnement qui nous entoure.

Objectif 1 : Développer le respect envers les autres

Il est essentiel pour un enfant de connaître le cadre ainsi que les règles de vie, elles sont souvent différentes sur le lieu d'accueil et à la maison avec leurs parents. Pourtant nous sommes

convaincus qu'une continuité est fondamentale pour les repères d'un enfant. Le cadre et les règles lui permettent d'assimiler une valeur qui pour nous est incontournable le « Respect » de soi, de l'autre mais également de la vie en collectivité. Le respect de l'autre est l'un des premiers principes que nous devons suivre pour que la vie en société soit possible. Nous devons faire comprendre aux enfants qu'avoir une attitude respectueuse demande que l'on se respecte soi-même autant que les autres. Nous voulons tous être respectés. Puisque nous trouvons important que les autres nous respectent alors il est aussi important que nous ayons cette même attitude envers les autres.

Respecter l'autre est l'accepter tel qu'il est.

Opérationnel :

- Tous les enfants s'exprimeront et seront écoutés par les autres lors du temps de forum.
- Notre charte de vie sera respectée au maximum par la majorité des enfants d'ici la fin de l'année.

Moyens :

- Établir les règles de vie avec les enfants sous forme ludique.
- Mettre en place des moments de concertations.
- Encourager les attitudes d'entraide et de partage.
- Proposer des jeux et des activités de coopération.
- Valoriser les attitudes respectueuses envers les autres.
- Être à l'écoute de chacun.
- Prendre le temps de discuter et expliquer des consignes claires et compréhensibles par les enfants.
- Être vigilant afin d'anticiper l'arrivée de certains conflits.

Critère d'évaluation de la réussite de l'objectif :

- Réduire au maximum les disputes, les conflits ou les mots déplacés lors de jeux collectifs.
- Pendant le temps de Forum chacun enfant s'exprimera sans être interrompu.
- 70% des enfants respecteront le matériel prêté, lors d'une activité en autonomie

Objectif 2 : Amener l'enfant à prendre conscience du monde qui l'entoure.

En se sentant connectés à leur environnement les enfants sentiront naturellement qu'ils en font partie intégrante et c'est ce qui les conduira à devenir des citoyens éco-responsables, soucieux du respect de l'écologie.

Opérationnel :

- Tous les enfants découvriront la beauté et la richesse de la nature (monde animal et végétal) lors d'activités proposées pendant l'année.

Moyens :

- Sensibiliser sur le tri sélectif.
- Proposer des activités en lien avec la nature.
- Sensibilisation des animateurs sur la nature.
- Mettre en place des activités de sensibilisation au respect de l'environnement.
- Créer un petit jardin et l'entretenir : plantation de légumes, plantes aromatiques. et s'en servir comme outil d'apprentissage.

Critère d'évaluation de la réussite de l'objectif :

- Au moins 70% des enfants montreront de l'enthousiasme à participer aux activités nature proposées par l'équipe d'animation et seront investis activement tout au long de l'année.
- Chacun des enfants reconnaîtra au moins 10 nouvelles espèces animales ou végétales d'ici la fin de l'année.

Objectif 3 : Aider l'enfant à devenir un citoyen responsable de ses actes.

Il est important de faire prendre conscience aux enfants de ce qu'il est possible de faire au quotidien, individuellement pour protéger la nature, également de prendre conscience que notre environnement est un bien commun et qu'il est de la responsabilité de chacun de le préserver.

Opérationnel :

- Au moins la moitié des enfants participeront à la création d'une charte de respect de l'environnement et l'appliqueront tout au long de l'année.
- Avant la fin de l'année les enfants avec l'aide de l'équipe auront créé un coin jardin.
- Au moins la moitié des enfants participeront au tri sélectif quotidiennement.

Moyens :

- Proposer des activités ludiques sur le tri sélectif.
- Sensibiliser les enfants sur l'urgence de la situation écologique.
- Mettre en place des activités de sensibilisation au respect de l'environnement
- Créer un petit jardin : plantation de légumes, plantes aromatiques. et s'en servir comme outil d'apprentissage.
- Continuer de développer le tri des déchets.
- Mettre en place au maximum des activités à partir de matériaux de récupération.
- Sensibiliser les enfants à une bonne gestion de l'eau au quotidien afin d'éviter le gaspillage.
- Mettre en place des activités qui permettent de comprendre d'où vient ce que l'on trouve dans notre assiette : solliciter un jardinier pour nous apprendre à faire un compost et à bien utilisé dans nos jardins.

Critère d'évaluation de la réussite de l'objectif :

- Les enfants montrent un intérêt à participer aux ateliers jardinage proposés par l'équipe d'animation et s'y investissent activement.

La classification des poubelles sera respectée par la majorité des enfants

- - Développer les compétences de l'enfant par le biais des arts vivants

Objectif 1 : Aider l'enfant à s'épanouir dans une pratique artistique

Permettre à un enfant de se découvrir par le biais des arts vivants. Ces pratiques permettant à l'enfant d'utiliser différentes compétences et d'en développer d'autres afin de s'épanouir.

Opérationnel :

- Chaque enfant participera au moins à une activité dans le domaine des arts vivants par trimestre
- Au moins une fois dans l'année, l'enfant s'inscrira dans une démarche de restitution : représentation théâtrale, spectacle de cirque, spectacle de fin d'année.

Moyens :

- Mettre en place d'activité en lien avec les arts vivants.
- Mettre en place des moments de partages
- Encourager les initiatives et les restitutions.
- Proposer des jeux et des activités ludiques autour du théâtre, du cirque,
- Valoriser les attitudes respectueuses envers les autres.
- Être à l'écoute de chacun et savoir être spectateur.

Critère d'évaluation de la réussite de l'objectif :

- Les enfants montrent un intérêt à participer aux ateliers d'arts vivants proposés par l'équipe d'animation et s'y investissent activement.
- Au moins 60% des enfants participeront à une représentation devant un public

Objectif 2 : Amener l'enfant à prendre conscience du monde artistique qui l'entoure.

En se sentant connectés à leur environnement les enfants sentiront naturellement que le domaine des arts fait partie de la vie collective.

Opérationnel :

- Tous les enfants découvriront au moins un lieu de vie culturelle.

Moyens :

- Sensibilisation à la vie culturelle.

Critère d'évaluation de la réussite de l'objectif :

- Les enfants montrent un intérêt à participer à la vie culturelle.
- Au moins 60% des enfants auront assisté ou participé à une représentation, un spectacle d'arts vivants.

2/ MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil des enfants de moins de 10 ans

En ce qui concerne la surveillance des enfants de moins de 10 ans, il faut d'abord savoir qu'il n'existe aucune loi régissant clairement la question. Cette obligation de surveillance, passe par trois critères principaux : elle doit être constante, vigilante et active :

Par surveillance constante, il faut comprendre que les enfants de moins de 10 ans ne peuvent pas être laissés seuls sans la présence d'un adulte.

Par surveillance vigilante et active, il faut comprendre que la surveillance par les animateurs ne peut se borner à être passive. En effet même à proximité des enfants, les animateurs ont l'obligation d'être en mesure d'intervenir pour faire cesser des actes qui peuvent être dangereux.

2.1/ Les moyens

Espaces réservés à l'accueil périscolaire des enfants de maternelle :

- ✓ Pavillon (80 m²) situé dans l'enceinte de l'école, entièrement dédié à l'accueil périscolaire des enfants de maternelle. Il comporte trois salles (18 m² chacune) et des sanitaires comprenant un point d'eau. Un couloir traverse de la porte d'entrée à la sortie de secours. Il donne d'un côté sur une pièce et les sanitaires, et de l'autre côté sur deux pièces communicantes.
- ✓ Salle de jeux situées dans l'enceinte de l'école maternelle
- ✓ Préau
- ✓ Cour de l'école

Les ATSEM effectuent un pré-pointage avant la récupération par l'équipe d'animation. Les enfants du périscolaire sont rassemblés légèrement en amont de l'accueil des parents pour faciliter le travail de l'équipe pédagogique de l'école.

Les contacts réguliers avec l'équipe pédagogique permettent un échange quotidien d'informations et d'entretenir le lien avec l'école.

Dans le cas où la capacité d'accueils du pavillon est dépassé en raison d'un effectif d'enfants supérieur à 20, deux animateurs prennent en charge un premier groupe composé des petites et moyennes sections de maternelle dans une salle mise à disposition au sein de l'école maternelle. Les deux autres animent les grandes sections dans le pavillon.

Après un passage aux toilettes, le goûter est pris au calme et les animateurs présentent le programme du jour et mettent en place un temps de forum.

A la fin du second temps d'animation, ou quand les effectifs le permettent, les animateurs se regroupent au sein du pavillon.

Dans le cas où le nombre d'enfants accueillis est inférieur à 20, l'ensemble du groupe d'enfant est accueilli dans la pavillon.

Lorsque les conditions météorologiques le permettent, des jeux libres ou proposés par l'équipe d'animation, sont organisés dans les cours respectives des salles d'accueil.

Pour récupérer leur(s) enfant(s), les familles pénètrent dans la cour puis accèdent directement au pavillon équipé d'un visiophone. Ils sont accueillis par un animateur, pour faciliter le départ et transmettre les informations.

Espaces réservés à l'accueil périscolaire des enfants d'élémentaire :

- ✓ Six salles (20 m²) situées au premier étage de l'école élémentaire
- ✓ Préau
- ✓ Cour de l'école (1000 m²)
- ✓ Sanitaires à proximité des salles d'accueil et sous le préau.
- ✓ Des points d'eau sont situés dans une des salles ainsi que dans les sanitaires.

Le pointage des enfants d'élémentaire s'effectuent dans l'école. Les animateurs récupèrent les enfants devant chaque classe. Ceux-ci se regroupent ensuite vers le palier central du premier étage et un animateur procède au pointage global. Le pointage est vérifié au moment où l'ensemble des enfants inscrits est réuni. Un animateur positionné devant la grille de l'école veille à ce qu'aucun enfant ne sorte sans autorisation. Les familles sont contactées en cas de besoin.

Après un passage aux toilettes, le goûter est pris au calme et les animateurs présentent le programme du jour ou mettent en place un temps de forum.

Pour récupérer leur(s) enfant(s), les familles pénètrent dans la cours puis accèdent à la porte de l'école équipée d'un visiophone.

2.2/ Les activités

- Activités ludiques s'appuyant sur des pratiques artistiques dans le cadre d'ateliers encadrés par des intervenants
- Activités manuelles et de découvertes par des jeux collectifs et d'expressions corporelle
- Activités en autonomie : jeux d'imitation, jeux de construction etc.
- Lectures de contes, Chants
- Grand jeux intérieur et extérieur : jeux de sociétés, de rôle, de sensibilisation à l'écocitoyenneté

Un programme d'activités sera accessible et visible pour les enfants et les parents.

- L'équipe d'animation proposera régulièrement des activités en fonctions des compétences de chacun : expériences scientifiques, jeux collectifs, pratiques artistiques activités manuelles. Lors de la programmation en équipe des activités, les thématiques et les activités seront définies précisément.
- Ces dernières seront adaptées à l'âge des enfants.
- La thématique du projet pour cette année scolaire 2022/2023 se poursuivra autour de « L'enfant et sa planète ». Le thème « L'enfant et sa planète » sur lequel se baseront les activités périscolaires permet de par sa formulation d'explorer tous les aspects des rapports de l'enfant avec son environnement, que ce soit à l'échelle locale ou dans une dimension plus globale.
- Il permettra d'aborder des thèmes aussi divers que l'environnement scolaire et plus largement de la place de l'enfant dans sa ville, ainsi que de son rôle d'un point de vue écologique et environnemental; mais il pourra également s'agir pour lui d'explorer ses relations avec d'autres cultures, d'autres peuples du monde à travers leurs langues, leurs musiques, leurs traditions culinaires, leurs arts, leur histoire.
- Les journées mondiales dédiées à des sujets globaux mais spécifiques seront également l'occasion d'interroger la dimension mondiale de la culture de l'enfant et la manière dont il vit, envisage, crée sa planète.
- Les thèmes abordés autour desquels seront organisés les activités proposées seront: L'architecture de Metz des années 50 60 (en lien avec Metz Patrimoine), les mondes imaginaires, autour du handicap, jardins et alimentation, bien être animal....
- Le choix d'un thème par période permettra de donner une ligne directrice à l'équipe pour la mise en place du projet d'animation. Cette année les thématiques seront établies sur une

période de quinze jours.

- L'animateur doit être disponible, à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé.
Certaines activités se dérouleront en autonomie ou en petit groupe avec la présence d'un animateur qualifié.

SEMAINE TYPE

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS & VENDREDIS	
	Rassemblement des enfants Goûter
16h30	Jeux collectifs <i>(en extérieur lorsque les conditions météorologiques le permettent)</i>
-> 17h30	Activités proposées en sous groupe : Présentation des activités et prise en compte des demandes particulières des enfants Activité ludique de découverte en lien avec le thème proposée par les animateurs ou Activité proposée par l'enfant
17h30	<u>Activités proposées</u> <u>en sous groupe :</u> Activité proposée par les animateurs ou Activité proposée par l'enfant
-> 18h45	Temps calme Jeux en autonomie Jeux de société Modelage, dessin, lecture
	Cahier de texte

L'équipe d'animation proposera régulièrement des activités en fonctions des compétences de chacun : expériences scientifiques, jeux collectifs, pratiques artistiques ou activités manuelles. Lors de la programmation pédagogique avec l'équipe, les thématiques et les activités seront définies précisément.

Ces dernières seront adaptées à l'âge des enfants.

L'accueil du soir étant une coupure pour l'enfant et le milieu scolaire, c'est pour lui un lieu de détente, de découvertes, de sociabilisation de coopération et de solidarité.

L'équipe d'animation sera amenée à développer ces objectifs par le biais :

D'activités manuelles

Elles ont pour objectif de développer la curiosité, l'imagination et la créativité par la découverte de la matière en encourageant le plaisir de réaliser leur propre objet, qu'ils apprécieront.

De jeux collectifs et d'expression corporelle, de jeux de rôle favorisant le vivre ensemble, la coopération, la solidarité

Les jeux collectifs sont un moyen de socialisation Ils permettent à l'enfant de s'exprimer, de s'affirmer, de se positionner face aux autres dans un contexte purement ludique.

De jeux de sensibilisation à la différence, au handicap

Notre équipe sera mobilisée et adoptera une démarche pédagogique de sensibilisation au handicap. Notre objectif sera de conduire les enfants vers une démarche citoyenne d'accueil et de partage avec les enfants (personnes) handicapées.

Le but est de faire comprendre ce qu'est le handicap aux enfants d'aujourd'hui, qui deviendront, demain, des adultes prêts à agir contre les discriminations et à participer à la construction d'une société plus inclusive et solidaire. Sensibiliser les enfants à la différence, au handicap leur permet de mieux comprendre le monde qui les entoure tout en développant leur empathie.

Les actions prévues par l'équipe d'animation sur la sensibilisation au handicap sont destinées à transformer le regard des enfants sur les personnes en situation de handicap, à comprendre la différence et à faciliter leur inclusion.

Nous proposerons des activités qui aideront les enfants à répondre à leurs questionnements, à vivre l'expérience d'une personne handicapée, à mieux comprendre ce qu'elle ressent :

- Communiquer sans parler
- Voir dans le noir
- Manger dans le noir : Organiser un goûter dans le noir, reconnaître des odeurs
- Se déplacer autrement
- Sensibiliser à d'autres formes de langages. Initiation au langage des signes. Déchiffrer des messages en braille.
- Découverte de l'handisport : Organisation d'olympiades

D'activités en lien avec l'écocitoyenneté, le développement durable

Soucieuse de l'avenir de notre planète, l'équipe d'animation se mobilise pleinement en faveur d'un environnement durable, d'un monde équitable et solidaire.

Des projets créant un lien entre projets d'écoles et projets périscolaires ont conduits nos accueils à la co-création et au partage de coins nature : tel le jardin de l'école maternelle des Isles et le projet de développement et d'embellissement de la cour de l'école élémentaire.

Au travers d'expériences et de manipulations les enfants apprendront à mieux observer l'environnement, à prendre conscience de la diversité des interactions dans les écosystèmes.

L'intérêt de projets d'activités qui se dérouleront sur une période longue, résidera dans la découverte de la nature et des réflexions suscitées par des expériences sensorielles et éducatives.

Nous souhaitons ainsi nous inscrire dans le cadre du projet de territoire durable et solidaire, dont l'objectif est de sensibiliser les enfants messins au Développement Durable.

Nous appuyant sur cet objectif, nous prévoyons de continuer à nous inscrire dans cette démarche au travers de nos différents accueils destinés aux enfants de 3 à 11 ans et les amener ainsi à être plus soucieux du respect de l'écologie et de leur planète.

D'activités conduisant l'enfant à s'interroger sur son rapport au vivant qu'il soit animal ou végétal

Le but est de permettre à l'enfant de mieux comprendre le fonctionnement des interactions dans des écosystèmes. Nous proposerons des jeux d'observation, de créations d'éléments d'identification des plantations du jardin afin de les reconnaître et de connaître leurs rôles (alimentation, pollinisation).

Les activités pourront se dérouler dans la cour.

Nos divers ateliers visent à sensibiliser les enfants à la biodiversité, à l'écoute du vivant et à la bienveillance.

Les activités éducatives proposées ont pour objectif de sensibiliser les enfants au respect des animaux, à leur rôle, à leurs besoins et aux conditions que l'homme doit offrir à l'animal pour assurer son bien-être.

Nous aborderons le droit des animaux à des conditions de vie dignes.

Jardinage et alimentation

La pratique du jardinage, dans le cadre de la participation à l'entretien et à l'embellissement du jardin de l'école maternelle des Isles, par les enfants également accueillis le mercredi, conduira naturellement l'équipe à développer des animations en lien avec l'alimentation (durable et équitable) ou la nutrition.

Les activités ludiques de découvertes sont mises en place pour permettre à l'enfant d'enrichir ces connaissances, de s'ouvrir au monde et de développer son sens critique.

Des ateliers de sensibilisation artistique compléteront les activités proposées par l'équipe d'animation.

tion en fonction des compétences de chacun.

Nous désirons ainsi développer chez l'enfant, l'envie de comprendre et d'apprendre, dans un cadre plaisant, sans obligation de résultat, grâce au jeu et à des observations possibles dans notre environnement proche.

2.3/ Projets d'ateliers thématiques

La MCL est une structure qui met en avant l'accès à la culture et aux arts. Différents intervenants feront découvrir aux enfants des activités artistiques et/ou techniques variées, sur une période précise. Pour chaque atelier, un cycle à destination des 3-5 ans et un cycle destiné aux 6-12 ans seront mis en place.

Ils favoriseront l'accès à :

Des ateliers d'éducation à l'image. Avec la collaboration de l'association CYCL-ONE, nous envisageons d'approfondir l'expression cinématographique (techniques de prise de vue et de composition de l'image). Par le biais de l'écriture de scénarios avec l'aide de Karine Pauly intervenante de la MCL, la thématique de l'environnement scolaire, du vivre ensemble et de la gestion des émotions seront développés.

Les vidéos réalisées pourront être diffusés dans les écoles, sur le temps scolaire, ou lors de la journée porte ouverte qui se déroule en juin à la MCL. Les parents pourront à cette occasion partager leurs ressentis dans un livre d'or.

Des ateliers origami et « jeux mathématique » L'art du pliage de papier peut permettre une ouverture aux mathématiques dans un contexte différent de celui de l'école. Aurèle DUDA artiste qualifié proposera des ateliers de réalisation d'Origamis. A travers ces ateliers les enfants développeront différentes capacités, l'écoute et la compréhension d'une méthode, la dextérité et l'aptitude manuelle, la précision et la concentration. C'est l'occasion d'aborder la géométrie de manière ludique sous l'angle du pliage. Il faut comprendre les formes, les mouvements, gérer l'espace et visualiser un objet en 3D.

Des ateliers d'arts plastiques qui sortent de l'ordinaire avec Aurèle DUDA, intervenant artistique de la MCL. Il proposera aux enfants d'expérimenter différentes matières comme notamment le papier ou le tissu. La construction d'une maquette permettra aux enfants de découvrir la richesse de la palette sensorielle et émotionnelle en réalisant un projet commun en volume. Celui-ci permettra également de mettre en évidence la gestion de l'eau dans le cadre du recyclage du papier.

Des ateliers d'éveil musical, dans une collaboration avec et entre des intervenants de la MCL, dans le domaine du chant, de la musique assistée par ordinateur ou de la danse, vont permettre l'éveil aux rythmes, à la mélodie, à l'harmonie, au silence...Chanter, permet aux enfants de se détendre et de se poser. Ils pourront développer l'écoute en mouvement, l'écoute analytique, l'écoute «plaisir»

et favoriser ainsi l'envie d'interpréter. L'intervenante abordera le texte de la chanson - en lien avec les thèmes du projet périscolaire - comme celui d'un récit ou d'une poésie : interroger le sens du texte, mettre en valeur sa forme, jouer avec ses rimes, travailler la diction et projeter la voix. Ces temps favoriseront la compréhension, l'articulation des mots, le plaisir du jeu avec leurs sonorités, et la capacité d'écoute.

Les interventions artistiques et techniques mises en place dans le cadre du périscolaire du soir s'inscrivent dans une démarche de création et de découverte. L'enfant explore et crée dans un cadre défini permettant l'expression de sa pensée. Les ateliers spécifiques se feront en lien avec les différentes thématiques pédagogiques, culturelles et techniques aménagées par l'équipe d'animation.

Les interventions artistiques et techniques se dérouleront sur la première heure d'accueil.

Les productions des enfants pourront être exposées aux familles lors de temps consacrés à des échanges conviviaux ou lors de la journée porte ouverte de la MCL en juin.

Autres actions en lien avec le projet périscolaire

- **Unis-cité action citoyenne** animeront des ateliers sur la thématique des Droits de l'Enfant et de la discrimination. A partir d'histoire, de jeux, de diaporamas, de mise en situation les enfants seront sensibilisés à la notion des droits de l'enfant et de la dignité humaine. Ils découvriront les principales valeurs liées à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et seront amenés prendre conscience des responsabilités individuelles liées au respect des droits. L'intention est d'aider l'enfant à construire son propre raisonnement et à obtenir les clés qui lui permettront de se forger sa propre opinion. L'UNICEF propose également une sensibilisation au changement climatique et de ses effets sur les conditions de vie des enfants. Une intervention vers les familles en fin d'année scolaire peut être envisagée.
- **Unis-Cité action numérique** anime également des ateliers d'initiation au code informatique ou à l'Intelligence Artificielle, en lien avec le programme Jeunes Citoyens du numérique.
- **Avec Metz Patrimoine**, notre public s'ouvrira au patrimoine de la ville de Metz en approfondissant la richesse et la diversité des lieux historiques de la ville. Les enfants participeront à divers ateliers conduits par des intervenants spécialisés dans leur domaine.

2.4/ La répartition des temps respectifs d'activités et de repos

L'accueil du soir est un moment privilégié pour rompre avec le rythme de vie soutenu pendant le temps scolaire. Nous repensons les temps de l'enfant dans leur globalité, en articulant au mieux les temps scolaires et périscolaires. L'accueil du périscolaire doit être un espace et un temps qui permet à la fois la récupération physique et psychique. Nous nous efforcerons de laisser des temps libres aux enfants quand ils en feront la demande. L'équipe d'animation garantira le respect des rythmes de chaque enfant et la sécurité qui est aussi indispensable à son bien-être. Les enfants pourront également profiter de ce temps pour ouvrir leur cahier de texte et s'avancer pour profiter des moments conviviaux en famille en fin de journée.

L'équipe d'animation, à l'écoute des enfants proposera des activités innovantes, diversifiées et cherchera le bon équilibre pour qu'ils les apprécient. Il faudra parfois aider l'enfant à trouver sa motivation, ne serait-ce qu'en lui faisant découvrir une nouvelle activité.

Notre travail consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire, de se repérer dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles. Nous serons à l'écoute des enfants pour les comprendre puis réagir astucieusement en les motivant et en les valorisant.

La récupération des enfants se fera en fonction des conditions sanitaires et elle aura principalement lieu dans les classes de la Petite Section de maternelle au CM2 afin de s'assurer une meilleure prise en charge et une sécurité optimale.

Le goûter du soir doit être un moment propice pour le retour au calme. On évitera de parler trop fort et nous favoriserons des échanges sur la journée ou des discussions. Les enfants participeront, au niveau de leurs moyens, au rangement et nettoyage des tables et des différentes salles. A la fin du rangement, les animateurs proposeront des petits jeux courts et calmes ou un nouveau temps de forum si le besoin ou l'envie se fait sentir.

L'accueil des parents est aussi important que le départ des enfants. Un échange est prévu, relatif à la journée de leur enfant. Si un parent a un problème avec l'un des animateurs ou le fonctionnement, dans le calme, il sera dirigé vers le directeur.

2.5/ L'accueil type

L'accueil est ouvert à tous sans discrimination. Il débutera à 16h30 et se poursuivra jusqu'à 18h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, durant les périodes scolaires.

De 16h30 à 17h30 : Accueil des enfants / Activités thématiques

- Temps libre surveillé jusqu'à 16h45
- Activité programmée par l'équipe périscolaire
- Activité animée par un intervenant artistique ou technique (en fonction du programme pré-établi et du groupe concerné)
- Temps calme
- Cahier de texte

Retours des enfants aux parents, assurés par un animateur.

De 17h30 à 18h45

- Activité programmée par l'équipe périscolaire

- Activité libre proposée : dessin, jeux éducatif selon l'âge,
- Temps calme
- Cahier de texte
- Temps libre surveillé

Retours échelonnés des enfants aux parents, assurés par un animateur.

2.6/ Le règlement intérieur

La MCL est soumis au règlement intérieur des activités périscolaires de la ville de Metz en vigueur. Il est distribué et signé par les parents lors du dépôt du dossier d'inscription.

2.7/ La communication du projet

Lors de l'inscription à la MCL nous communiquons aux parents le projet pédagogique annuel ainsi que le règlement intérieur du périscolaire de la ville de Metz. Par la suite, des affichages seront réalisés sur les différents site d'accueil ainsi que sur le site internet de la MCL⁵ et seront complétés par les animateurs et des flyers au besoin.

L'équipe pédagogique est aussi disponible pour répondre à toute question par le biais de message électronique ou d'appel téléphonique.

3/ MODALITÉS DE PARTICIPATION DES MINEURS

La prise en compte du public

Afin que l'enfant puisse s'exprimer sur l'accueil, nous organiserons des temps d'échange ou forums. Organisés sous la forme de petits jeux et d'échanges, ils seront mis en place à la fin des différentes activités, par petits groupes. Les enfants pourront faire part de leurs impressions sur les activités. Ces forums permettront de « sonder » les envies des enfants, et d'organiser les futures activités en concertation. Nous essaierons d'intégrer tous les enfants aux débats et aux choix. Chacun devra pouvoir s'exprimer.

Une « échelle d'activité » permettra aux enfants de donner leurs avis et de choisir leur activité. A l'aide d'étiquettes qu'ils auront réalisées, ils pourront organiser leur temps d'accueil et donner leur avis par un système d'image de météo. Cette mise en place permettra à l'équipe pédagogique d'évaluer le niveau de fatigue et de s'adapter au groupe.

Le « mur des enfants » leur donnera la possibilité de s'exprimer par le biais de dessins ou de textes

⁵ <http://mclmetz.fr/periscolaire>

courts, afin que chaque enfant puisse faire comprendre son ressenti. Une concertation hebdomadaire en équipe permettra d'effectuer un débriefing sur l'expression des enfants et d'apporter les améliorations ou les changements nécessaires. Ceci afin de réévaluer l'attention qu'il faut porter à chaque enfant et de mesurer la nécessité d'accentuer le dialogue avec les parents. Les animateurs en charge des enfants devront être réactifs afin que l'accueil périscolaire reste un lieu rassurant, convivial, où la parole de l'enfant est entendue et respectée.

Les enfants de maternelles participeront quotidiennement à une « météo de la journée », grâce à laquelle ils pourront exprimer leurs sentiments. Cette animation se manifestera sous la forme d'un visage à « expressions variable » et d'une « roue de la météo ».

4/ MESURES ENVISAGÉES POUR L'ACCUEIL DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTÉ OU DE HANDICAPS

Modalités spécifiques à chaque structure

La loi d'orientation du 23 avril 2005 reconnaît l'accès aux droits fondamentaux à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de leur citoyenneté.

Le respect de chacun avec ses différences et l'acceptation de l'autre sont des bases essentielles des concepts d'éducation populaire de la MCL. Les enfants en situation de handicap doivent pouvoir s'intégrer et s'épanouir au sein de l'accueil. Tout les participants doivent faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. Dans ce cadre nous avons élaboré un projet d'accueil individualisé disponible sur le site de la MCL ou directement auprès de l'équipe d'animation.

En amont de l'inscription d'un enfant en situation de handicap, le/la responsable de l'accueil organisera des réunions avec la famille, les institutions et l'enfant susceptible d'être accueilli, afin d'échanger et de connaître au mieux la pathologie de l'enfant et de permettre à chacun d'évaluer la faisabilité en fonction des locaux. Une première rencontre informelle permettra de commencer à établir une relation de confiance, puis d'autres entretiens, plus formels, permettront d'obtenir toutes les informations essentielles au montage du projet d'accueil individualisé.

Pendant l'accueil, l'équipe s'engagera dans le projet d'accueil et fera le nécessaire pour permettre à l'enfant porteur de handicap de participer, de s'exprimer et de s'épanouir au sein du groupe. Un temps de sensibilisation en direction des enfants sera proposé par les animateurs. Ce moment pourra être réfléchi avec l'enfant et construit ensemble selon ses capacités et son envie.

L'équipe d'encadrement doit aussi permettre l'évolution du projet d'accueil individualisé en fonction de leurs observations sur les différents temps de la journée. Des rencontres avec l'enfant seront mis en place à sa demande afin de faire des points réguliers sur son accueil.

A la fin de chaque trimestre d'accueil, un bilan sera réalisé en équipe afin de proposer de nouvelles actions à mettre en place et d'évaluer le travail effectué ainsi que les avancées et les échecs. Un temps de restitution sera proposé à la famille puis rédigé sous la forme d'un bilan écrit.

5/ MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

5.1/ Les qualifications et les exigences

Au regard des limitations de salles, des obligations de sécurité, de la disparité des tranches d'âge et pour faciliter le retour aux parents, les enfants sont répartis sur différents sites au sein des établissements scolaires. Nous mobilisons au minimum 2 animateurs par groupe.

ENCADREMENT

1 animateur qualifié pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur qualifié pour 14 enfants de plus de 6 ans la répartition s'effectuera comme suit :

École des Isles

Nous nous basons sur un effectif de 48 enfants en accueil périscolaire du soir répartis comme suit : 18 enfants de maternelle accueillis dans le pavillon (et dans une salle de l'école en cas d'effectif de maternelle supérieur à la capacité d'accueil du pavillon. Dans ce cas, l'adaptation du taux d'encadrement devra être envisagée) et 26 élémentaires. 1 directeur(trice) 4 animateurs - BAFD, CAP Petite enfance ou BAFA – se répartiront en binômes entre les groupes d'enfants de maternelle et d'élémentaire.

Au delà de 50 enfants l'organisation sera d'un directeur BAFD (stagiaire) et de 5 animateurs répartis en fonction des effectifs afin de répondre au taux d'encadrement cité plus haut.

L'équipe pédagogique globale

- 1 coordinateur(rice) BAFD
- 1 directeur de sites BAFD
- 5 animateur(trice)s BAFA/CAP petite enfance

SUR SITE

L'équipe sera en charge de :

- la préparation de l'accueil avant l'arrivée des enfants (*affichage des informations*),
- l'accueil des enfants et du lien avec les parents,

- l'évaluation de l'état des enfants (*fatigue, excitation, santé...*),
- la surveillance des temps libres dans la cours ou les salles,
- la déclinaison des activités prévues et de l'aide aux enfants dans leurs activités,
- apporter si nécessaire de l'aide à l'intervenant du moment,
- assurer le retour aux parents,
- ranger et nettoyer succinctement les salles après le départ des enfants,
- tenir à jour le registre des présences.

L'équipe aura à cœur :

- d'assurer la sécurité morale et physique des enfants,
- d'être à l'écoute des enfants, de noter leurs remarques,
- de prévenir le directeur à tout moment en cas de problème ou d'incident et les services compétents en cas d'accident grave.

Sur chaque site, certains animateurs seront dédiés aux enfants de cycle 1 (maternelle) et d'autres au cycle 2 (du CP au CM2). Cette répartition aura été décidée au préalable en réunion de préparation, pour que chacun se sente à sa place et en rapport avec ses compétences. Si toutefois un animateur est absent, il sera demandé à un autre de le remplacer dans un autre cycle. Les formations de chacun permettent cette polyvalence.

En dehors des temps de face à face pédagogiques

L'équipe pédagogique au complet participera au minimum à une réunion hebdomadaire visant à préparer et évaluer les accueils périscolaires en lien avec l'organisateur, l'équipe éducative de l'établissement et/ou les intervenants ponctuels. Il s'agira de préparer les activités et les plannings en amont et de transmettre et d'échanger autour d'éventuelles problématiques repérées sur site.

Des temps spécifique à la préparation des activités ou à l'organisation de grand jeux seront prévus afin de permettre aux animateurs de décorer les salles, se déguiser et mettre en place les différents ateliers.

Protocole sanitaire

Dans le cadre du contexte sanitaire lié à l'épidémie de covid-19 (coronavirus), les recommandations gouvernementales aux organisateurs d'accueils collectifs de mineurs nous conduiront à adapter le projet de nos d'accueils au protocole sanitaire en cours.

5.2/ Les rôles et places de chacun

Rôles du directeur du périscolaire

C'est le directeur du périscolaire qui a autorité sur les personnes qui assurent l'accueil. La présence du directeur est nécessaire sur ou à proximité des lieux où sont accueillis les enfants. Il doit être joignable en permanence et disponible pour répondre aux sollicitations de l'équipe. Il fait partie du taux d'encadrement.

Il est en charge :

- d'organiser le travail des animateurs
- de participer au recrutement des animateurs
- de planifier les activités et mobiliser les animateurs pour encadrer ces dernières
- de s'assurer des conditions de sécurité et d'hygiène de l'accueil
- de s'assurer du stock des fournitures pédagogiques et du matériel
- de développer le lien avec les familles et les partenaires
- de vérifier les dossiers d'inscription des enfants
- de tenir à jour les classeurs regroupant les documents relatifs à l'accueil, à présenter lors d'une éventuelle inspection
- d'accompagner et conseiller les animateurs et de contribuer à leur formation
- de rendre compte du déroulement de l'accueil à l'organisateur
- d'évaluer l'accueil avec les animateurs, les parents, les enfants, l'organisateur
- de vérifier la tenue à jour de l'état de présence des enfants
- d'assurer une présence sur le terrain

Rôles de l'animateur

- il est garant de la sécurité physique et morale des enfants,
- il participe à l'élaboration et à la mise en place du projet pédagogique,

- il fait respecter le règlement intérieur des accueils périscolaire de la ville de Metz,
- il assure la gestion des conflits si besoin,
- il établit un dialogue avec l'enfant,
- il est un référent pour l'enfant. Il a une tenue et un vocabulaire adapté,
- en tant qu'animateur, il transmet des valeurs citoyennes, d'entraide, de partage, de coopération mais également des savoirs techniques,
- il arrive avant l'heure de l'accueil des enfants, et prévient en cas d'absence,
- il met en place les activités en lien avec le projet pédagogique auprès des enfants,
- il apporte son aide à l'intervenant extérieur,
- il suit l'évolution de l'enfant, il est attentif à son état et il est en mesure de conseiller l'enfant sur le choix d'une activité,
- il fait un retour de l'accueil quotidien, relève les absences, les présences,
- il participe activement aux réunions préparatoires, d'évaluations et de bilans prévues dans le cadre de l'accueil périscolaire.

Coordination du secteur enfance

La coordination s'exercera en collaboration et sous la direction du directeur de la MCL.

La coordinatrice se consacre prioritairement aux fonctions de coordination. Elle est en charge:

- de planifier les recrutements de l'équipe d'animation, d'optimiser les ressources humaines.
- de planifier les formations de l'équipe d'animation.
- de veiller au respect de la réglementation des Accueils collectifs de mineurs et au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- de participer au développement et de veiller au suivi des projets d'animations dans le cadre de partenariats, de projets conduits par des intervenants extérieurs.
- d'accompagner et suivre les activités opérationnelles mises en œuvre par les équipes.
- de veiller à la cohérence entre projet éducatif, projets pédagogiques et PEDT.
- d'assurer une communication au sein de l'équipe d'animation et de l'ensemble des services de la MCL.
- d'évaluer l'accueil avec l'ensemble des acteurs (animateurs, parents, enfants, organisateurs, prestataires, financeurs...)

- de vérifier la tenue à jour de l'état de présence des enfants et d'en tirer un bilan hebdomadaire à l'attention de la MCL, de la Ville de Metz et de la CAF.
- d'assurer le suivi administratif et financier avec les différents partenaires.
- d'envoyer les bilans CAF nécessaires au paiement de la PSO.
- de rendre compte et d'assurer le relais entre les différents partenaires et le directeur de la MCL.
- de gérer la communication des accueils en lien avec le service concerné.
- d'assurer le suivi d'actions exceptionnelles.

Rôles des intervenants spécifiques

Les interventions artistiques mises en place dans le cadre du périscolaire s'inscrivent dans une logique de création et de découvertes. Les ateliers spécifiques seront construits en lien avec les différentes thématiques pédagogiques et culturelles aménagées par l'équipe d'animation. Ces intervenants ont été sélectionnés par la MCL en priorité pour leurs compétences artistiques ou techniques mais aussi en fonction de leurs capacités pédagogiques. Ils sont tous spécialisés dans leur domaine artistique et ont à cœur de transmettre leurs savoirs et compétences.

5.3/ Plan de formation prévisionnel des équipes

Depuis la mise en place du service périscolaire, la MCL s'inscrit dans une volonté de formations de ses équipes. Ainsi depuis 2015 nos équipes ont suivi des formations dans le domaine de l'animation comme le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A), le Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance (CAP validé) ou le Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur (B.A.F.D). 4 animateurs ou directeurs ont suivi et passé avec succès leur certificat de prévention et de secours civiques de niveau 1 (PSC1).

Dès 2021, la MCL a prévu d'envoyer plusieurs membres de l'équipe périscolaire passer les formations suivantes et à engager des démarches en ce sens :

- ✓ Hygiène Alimentaire (H.A.C.C.P)
- ✓ Prévention et de secours civiques de niveau 1 (PSC1) : passage du certificat
- ✓ Prévention et de secours civiques de niveau 1 (PSC1) : remise à niveau
- ✓ Intégration des enfants en situation de handicap : remise à niveau / nouvelles inscriptions aux modules de formations

- ✓ Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (B.A.F.D.)
- ✓ Formations en lien avec l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)
- ✓ Formations inscrites au plan de formation continue des équipes éducatives en ACM proposées par par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) .

6/ PARTENARIATS

6.1/ Avec les associations locales

La MCL s'inscrit dans un partage des expériences et des savoirs - faire entre les MJC du secteur messin grâce à la Fédération des MJC.

Le groupement solidaire constitué pour le lot n°2 nous a mis en contact avec d'autres acteurs de l'accueil enfant. Une réflexion et une mise en commun des projet est en cours avec le centre social « Arc en Ciel », ainsi que l'association « Il était une fois ».

L'association « Du côté de chez Nelson » organise chaque année la fête du quartier à laquelle la MCL participe activement en proposant aux enfants d'y participer. Un projet de jardins partagés en lien avec les projet « jardin des écoles » nous permettra d'y associer les enfants du périscolaire. L'association « Cycl'one », association de vidéo montage, en résidence permanente à la MCL, fait découvrir aux enfants les techniques de prise de vue et de composition de l'image. Des ateliers de réalisation et montage ont été réalisés et avec les enfants d'élémentaires. Ils participent également à la sélection jeune public du festival du court métrage qui se déroule chaque année à la MCL et à des débats permettant aux enfants de développer leur esprit critique.

Depuis notre implication sur les temps périscolaire du soir, nous entretenons de bon rapport avec les associations de parents d'élèves dans les deux écoles. Nous les rencontrons régulièrement, en particulier lors des conseils d'école.

Enfin, les portes ouvertes de la MCL, les liens entre projets périscolaires et projet d'écoles relatifs à la semaine sans écran, à l'éducation aux développement durable ou dans le cadre des enseignements d'éducation civique et morale sur le thème de la différence et des discriminations, et notre participation aux kermesses des écoles sont autant d'occasions de partenariats et de rencontres.

6.2/ Avec les intervenants

Les intervenants artistiques ou techniques participant à la réalisation d'activités font partie intégrante de la MCL. Par conséquent, l'organisation de rencontres et de réunions afin de faire le point est facilité et nous permet, si besoin, de modifier le projet.

Lors des interventions artistiques, un animateur sera systématiquement présent et facilitera la gestion du groupe.

6.3/ Avec les parents

Par ailleurs, il sera prévu pour les familles, au moins une fois par an, un temps de présentation et de restitution convivial des travaux réalisés par les enfants. Ces temps seront gratuits et se dérouleront sur le site d'accueil des enfants.

Des rendez-vous pour recevoir les parents seront également mis en place.

6.4/ Avec les écoles et les professeurs

L'équipe du périscolaire s'inscrira dans une logique pédagogique cohérente avec les enseignants. Il est logique que l'équipe d'animateurs connaisse les projets d'écoles et que les enseignants connaissent les projets pédagogiques du périscolaire. Les différents liens déjà établis conduisent à accroître le rapprochement entre projets d'écoles et périscolaires.

Au-delà de réunions formelles, l'animateur est susceptible d'échanger avec les enseignants sur les différents projets mais également sur les enfants eux-mêmes.

Nous participons aux conseils des écoles et nous nous rendons disponible pour toutes demandes émanant des équipes pédagogiques.

Les retours de parents et des enseignants, par l'intermédiaire des animateurs, permettront l'adaptation des projets.

6.5/ Avec les Institutions et les financeurs

Les principaux interlocuteurs de la MCL sont :

- ✓ La ville de Metz
- ✓ La Caisse d'Allocation Familiale de la Moselle
- ✓ La Direction "Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports"
- ✓ La Protection Maternelle et Infantile
- ✓ Metz Patrimoine. Projets réalisés en collaboration avec Caroline Oppus.
- ✓ Le CPN Les Coquelicots
- ✓ Le Lycée Anne de Mejanès
- ✓ Unis-cité
- ✓ La cité musicale de Metz

7/ MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ACCUEIL

7.1/ Avec l'équipe

Les modalités d'évaluation seront mises en place avant le début de chaque trimestre en équipe afin d'impliquer les animateurs et leur permettre de les réaliser de façon consciencieuse.

La coordinatrice, en lien avec les directeurs, observera, de façon volontairement aléatoire, certaines des activités menées par les animateurs et les évaluera avec eux lors d'un entretien individuel.





Les temps de réunion hebdomadaire permettent d'évaluer l'application et la mise en place du projet ainsi que de gérer les modifications de l'équipe (précarité, maladie). Lors des réunions trimestrielles le retour des parents (questionnaire) et la formation des animateurs seront approfondi. Enfin, la réunion annuelle permettra l'évaluation finale du projet et sa réécriture.





7.2/ Avec les enfants

Les différents moyens pour atteindre les objectifs seront évalués par les acteurs, participants et membres de l'équipe d'animation. Cette évaluation devra prendre place rapidement après le déroulement de l'action, les résultats servant à la rédaction du bilan. Les outils seront des tableaux créés en équipe et à compléter :

- Les forums : zone de discussions réglementées - pas de moquerie, gros mots, bâton parole -
- L'échelle d'activité : Chaque jour les enfants choisissent leur activité (stickers ou pince à linge avec nom)
- Le mur des enfants : panneau d'affichage où les enfants disposent des messages, dessins, rébus pour s'exprimer.
- La météo de l'humeur : roue avec symboles météorologiques pour exprimer son ressenti
- Le visage à expressions variable : content, mécontent, souriant, boudeur, montre nous comment tu te sens.

Exemple de grilles individuelles d'évaluations

L'enfant sera capable de s'exprimer dans un groupe					
Maternelle	Élémentaire				
Utilise les	Prend la parole				
Utilise la météo	Utilise le mur				

L'enfant sera capable de faire des propositions					
Maternelle	Élémentaire				
Propose des idées	Propose des idées				
Argumente ses idées	Argumente ses idées				
Se positionne sur les idées des autres	Se positionne sur les idées des autres				

7.3/ Avec les parents

Nous mettrons en place au même titre que pour les enfants des documents à la disposition des parents, par mail ou sur papier sous forme de questionnaire reprenant une période, sur lequel les parents pourront noter leurs remarques. Nous rappellerons les éléments du projet pédagogique et ses objectifs.

Nous participons à de nombreuses manifestations organisées par les acteurs éducatifs, sociaux et culturels au sein du quartier - Les kermesses des écoles, la fête du quartier, les portes ouvertes de la MCL -.

Les directeur(rice)s sont présents tous les jours dans le cadre du périscolaire du soir et pourront répondre à des demandes d'entretiens rapides ou des rendez-vous plus complets au besoin.

7.4/ Avec les différents partenaires

La Ville de Metz, chargée d'organiser les rythmes scolaires sur son territoire, crée les conditions de partenariat entre tous les acteurs des temps de l'enfant et facilite l'accès de tous à un accueil périscolaire de qualité. Garante du dialogue entre les acteurs de la communauté éducative, et les différents partenaires, la Ville de Metz cherche à maintenir l'enfant au cœur du projet tout en harmonisant les pratiques.

Afin de pouvoir compléter dûment les documents mis à disposition des équipes de l'accueil périscolaire, nous réaliserons un bilan en réunion hebdomadaire d'équipe. Chaque mois, les grilles d'activités réalisées, le ratio d'enfants par animateur ainsi que les nouveaux projets d'accueil individualisé seront communiqués à la ville. Nous sommes en contact régulier avec les services éducatifs de la Ville.

Par le contrat « enfance/jeunesse », la Caisse d'Allocation Familiale de Moselle participe comme financeur et « facilitateur » à l'accès au plus grand nombre d'enfants au service périscolaire. Les saisies de données CAF, conditionnant le montant de leur participation, seront réalisées de manière rigoureuse. Nous travaillerons dans le sens d'une remontée au plus juste des temps de présence des enfants.

Le Projet Educatif Territorial (PEDT), formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

L'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Le projet éducatif territorial se veut un outil vivant, qui doit pouvoir évoluer grâce au travail de son comité de suivi et d'élaboration constitué de parents d'élèves volontaires, de représentants d'associations et des directeurs d'écoles représentant l'Éducation Nationale.

Acteur central, les associations d'éducation populaire comme la MCL participeront de manière active à l'ensemble des réunions prévues afin de contribuer à l'évaluation et à l'évolution de ce projet territorial.